

1881

Adolphe Bitard

ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS

Domaine public

Éditions du Fox



Portrait supposé d'Adolphe Bitard

Paganisme et christianisme, religion et philosophie, ont été ligués pendant longtemps contre cet être si digne de commisération : le sourd-muet. La loi même se déclara contre lui, car les lois romaines le dépossédèrent *ipso facto* de la plus grande partie de ses droits civils.

Pour tous ceux qui jouissaient de l'inappréciable bonheur d'entendre et de parler, c'était, suivant le degré d'intelligence de son triste juge, un être incomplet, frappé de paralysie intellectuelle, un maudit, un possédé du diable ou quelque autre monstre de ce genre.

Malgré cela, il faut croire que, plus tôt qu'on ne le pense, des tentatives individuelles ont été faites pour rendre au pauvre déshérité une partie des joies de cette terre que son état misérable et la prévention du monde lui interdisaient à tout jamais. La première mention connue d'une tentative de ce genre remonte seulement au xv^e siècle, et se trouve dans le traité *De Inventionem dialecticam* de Rodolphe Agricola.

« J'ai vu, dit-il, un individu sourd dès le berceau et par conséquent muet, qui avait appris à comprendre tout ce qui était écrit par d'autres personnes et qui lui-même exprimait par écrit toutes ses pensées comme s'il eût eu l'usage de la parole, »

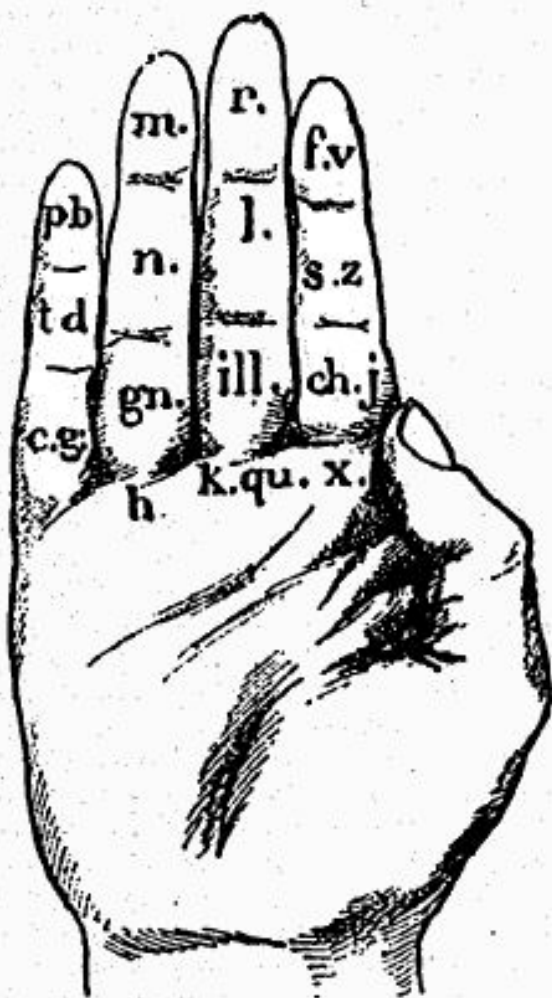
« Le sourd-muet, disait au siècle suivant le médecin philosophe italien Jérôme Cardan, doit apprendre à lire et à écrire ; car il le peut aussi bien que l'aveugle. L'entreprise est difficile, sans doute, mais elle est possible pour le sourd-muet. On peut exprimer un grand nombre d'idées par des signes.... L'écriture s'associe à la parole, et par la parole à la pensée ; mais elle peut aussi retracer directement la pensée sans l'intermédiaire de la parole, témoin les écritures hiéroglyphiques, dont le caractère est entièrement idéographique. Les sourds-muets connaissent et honorent

Le poète lyrique anglais Waller (1605-1687) dit avoir connu un frère et une sœur qui, devenus sourds dès l'enfance, comprenaient tout ce qu'on leur disait rien qu'au mouvement des lèvres et y répondaient exactement ; mais ils avaient parlé avant d'avoir été frappés de surdité, et l'on a beaucoup d'autres exemples d'un tel phénomène.

Gaspard Schott, jésuite bavarois, rapporte d'autre part, dans sa *Physica curiosa* (1662), avoir connu plusieurs sourds-muets (et entendu parler de beaucoup d'autres) qui avaient appris à parler par ce moyen de la prononciation artificielle, en voyant agir les lèvres des personnes parlantes. Il cite notamment un autre jésuite qui pouvait soutenir ainsi une conversation sur toute sorte de sujets.

Vers le même temps, ou quelques années plus tard, François van Helmont et Jean-Conrad Amman s'occupaient de leur côté, avec succès, le premier en Hollande, le second en Suisse, de faire parler des sourds-muets. On pourrait encore citer un certain nombre de physiologistes et de professeurs italiens et allemands qui pratiquèrent également cet art difficile.

Quant à la France, elle paraît avoir été la dernière à s'en occuper. Sans pouvoir affirmer qu'aucune tentative n'ait eu lieu dans ce sens avant cette époque, nous sommes forcé de reconnaître que c'est un Portugais, Jacob-Rodrigues Pereira, aïeul des célèbres banquiers Émile et Isaac Pereire, qui, par son exemple, provoqua chez nous un mouvement rapidement fécond en faveur de l'instruction des sourds-muets. Pereira présenta à deux reprises, à l'Académie des sciences, des élèves formés par sa méthode : le 11 juin 1749 et le 13 janvier 1751.



Dactylologie du docteur Deleau (6g. 1).